

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



*Périodique : semestriel*

**No. 2, décembre 2023**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureima**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ DE LECTURE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda Pondalla**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DÉDÉ Jean-Charles**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONÉ Yacouba**

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

**PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.



Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

**N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

### Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)** .....13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J. C.)** .....33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)** .....47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle** .....65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée** .....78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)** .....95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie** .....106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles** .....130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)** .....146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII<sup>e</sup> siècle – 2009** .....157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle** .....173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)** .....191-201

### Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)** .....202-217

### Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique** .....218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire** .....230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon** .....252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste** .....270-288

## Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra** .....289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine** .....309-321

## Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*** .....322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée** .....348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso** .....360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda** .....371-382

## Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès** .....383-397

# La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*

**François BIYELE**

Enseignant-chercheur en Sciences de l'information et de la communication  
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)  
Université Marien Ngouabi, Brazzaville  
[kitoko2@yahoo.fr](mailto:kitoko2@yahoo.fr)

---

## Résumé

*Les Dépêches de Brazzaville* est le seul quotidien du Congo-Brazzaville. La campagne officielle de l'élection présidentielle dure quinze jours. Ce faisant, le journal quotidien est sans doute le meilleur outil pour permettre à l'observateur de la vie politique de déterminer la place qui a été accordée à cet événement. Cet article se propose d'apprécier le traitement que *Les Dépêches de Brazzaville* a réservé aux sept candidats à l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Nous allons notamment être attentif à l'observance par *Les Dépêches de Brazzaville* du principe d'équité dans le traitement de l'information pour chaque candidat comme le stipule l'une des 12 missions du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, l'organe régulateur du secteur des médias et de la communication en république du Congo.

**Mots clefs :** *Les Dépêches de Brazzaville*, Articles, Campagne, Élection présidentielle, Mars 2021

## Abstract

*Les Dépêches de Brazzaville* is the only daily newspaper of Congo-Brazzaville. The official presidential campaign lasts fifteen days. In doing so, the daily newspaper is probably the best tool to allow us to determine the place that has been granted to that event. This article intends to observe the treatment as *Les Dépêches de Brazzaville* reserved for the 21 march's presidential election seven candidates. We will in particular to pay attention about *Les Dépêches de Brazzaville* compliance with principle of equity in the information treatment about each candidate as stipulated in one of the twelve assignments of the higher freedom and communication council, the regulatory body of the media and communication sector in the republic of Congo.

**Key words :** *Les Dépêches de Brazzaville*, Articles, Presidential election campaign, March 2021

## Introduction

*Les Dépêches de Brazzaville* a été fondé à la fin des années 1990 par Jean Paul Pigasse. Il est édité par l'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC) dont ce dernier est le patron. Il s'agit d'un quotidien d'informations générales sur la République du Congo et la République Démocratique du Congo. Le journal se positionne d'une façon plus large sur

l'actualité de l'Afrique centrale et détient un site Internet où l'on peut télécharger gratuitement l'édition digitale du jour.

La couverture de la campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 est intéressante, car elle intervient dans un contexte politique "apaisé", par rapport à celle de mars 2016 tenue dans une atmosphère très tendue parce que le président en place avait modifié la constitution pour pouvoir se représenter ; alors que la constitution de janvier 2002 limitait le nombre de mandat à deux septennats. La couverture de la campagne de l'élection par les médias ne pouvait donc pas se faire dans la sérénité. L'issue de l'élection a vu la victoire du président candidat et par ailleurs entraîné des contestations qui ont débouché sur une confrontation armée entre la force publique et la milice d'un des opposants, Frédéric Bintsamou, surnommé le pasteur Ntumi.

En mars 2021, la presse pouvait se déployer sur toute l'étendue du territoire national pour suivre les différents candidats et rendre compte de leur actualité. *Les Dépêches de Brazzaville* dont la parution est quotidienne et régulière a donc suscité l'attention de l'analyste et s'interroge : le quotidien a-t-il mis en place une équipe spéciale chargée de suivre les sept candidats ? Le journal a-t-il créé à l'occasion une rubrique spéciale « élection présidentielle » ? Le principe de l'équité dans le traitement de l'information a-t-il été respecté par le journal ? Voilà les questions auxquelles nous allons apporter des réponses en examinant les articles proposés par *Les Dépêches de Brazzaville* sur cette campagne électorale. Pour rappel, voici le libellé du principe de l'équité : « Veiller au respect du principe d'équité dans le traitement de l'information ». (Loi n°8-2001 du 12 novembre 2001, titre II, article 13, alinéa 11, p. 15).

Ainsi, le travail se basera sur un corpus de onze numéros des *Dépêches de Brazzaville* parus du vendredi 5 mars, date du début de la campagne officielle, au vendredi 19 mars marquant la fin de la campagne. Chaque numéro analysé compte 16 pages et est présenté en cinq colonnes. Quant au format du journal, il est de type tabloïd (41 x 29 cm). La « Une » du journal et la deuxième « Une », sont en couleur.

## **1. Les résultats**

Pour rappel, sept candidats ont pris part à l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Ce sont : Denis Sassou Nguesso, le président sortant, Guy Brice Parfait Kolelas, Anguios Nganguia Engambé, Albert Oniangué, Dave Uphrem Mafoula, Mathias Dzon et Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. Dans chaque numéro, nous nous proposons de répertorier tous les articles consacrés aux candidats à l'élection présidentielle, l'entreprise permettra, *in fine*, de déterminer la surface

rédactionnelle réservée par le journal à chaque candidat et vérifier si le principe d'équité dans le traitement de l'information a été respecté.

La réflexion se fonde sur la formule qui permet de calculer la surface rédactionnelle d'un journal que voici : Surface rédactionnelle = surface d'une page (SuP) x Nombre de pages (NdP) – Surface des publicités (SdP). On s'intéressera ici uniquement à la surface consacrée aux articles relatifs aux candidats à l'élection présidentielle.

### 1.1. *Les Dépêches de Brazzaville* n°3948 du vendredi 5 mars 2021

Pour avoir la surface totale d'un article consacré à chaque candidat, l'équation suivante est posée : 1 page =  $\frac{4}{4}$ , soit  $\frac{1}{2}$  page = 0,5,  $\frac{1}{4}$  de page = 0,25 et  $\frac{1}{8}$  de page = 0,125. En ce jour de lancement de la campagne officielle, un seul candidat a eu les faveurs du quotidien : Denis Sassou Nguesso, comme l'indique le titre : "*Les seniors du quartier Poto-Poto favorables au candidat Denis Sassou Nguesso*" (par Fortuné Ibara). Le journal lui a consacré un article en page 3 sur une surface de 0,375 ( $\frac{1}{4} + \frac{1}{8} = \frac{8x1+4x1}{4x8} = \frac{12}{32} = 0,375$ , soit  $\frac{3}{8}$ ), soit près d'une demi-page. Il est utile de rappeler que dans un journal, les pages impaires sont plus avantageuses que les pages paires, car lorsque le lecteur le feuillette, le regard se pose en premier sur les pages impaires. Elles sont donc plus exposées au regard que les pages paires. C'est la raison pour laquelle un article en page impaire a plus de chance d'être lu. Vraisemblablement, le quotidien a choisi d'avantager le président sortant. Non seulement il est le seul candidat qui a bénéficié d'un article, mais en plus ce dernier est placé à une page où il a toutes les chances d'être lu. Par ailleurs, le journaliste Fortuné Ibara commet une erreur en présentant *Poto-Poto* comme un quartier. Il s'agit en fait du 3<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Brazzaville. L'illustration montre une assemblée de seniors assis dans une salle.



Vue des personnes du 3<sup>ème</sup> âge dans la salle polyvalente de Poto-Poto/Adiac

## 1.2. Les Dépêches de Brazzaville n°3949 du lundi 8 mars 2021

Cinq des sept candidats ont au moins un article dans ce numéro, même si l'on note des surfaces rédactionnelles inégales. Ce sont MM. Kolelas, Nganguia Engambé, Mafoula, Sassou Nguesso et Dzon.

L'article consacré à Guy Brice Parfait Kolelas se trouve en page 2 et porte le titre : "*Le changement au cœur de la stratégie de l'UDH-YUKI*" (par Jean Jacques Koubemba). L'Union des Démocrates Humanistes (UDH) est la formation politique de M. Kolelas. Le mot lari (une des langues parlées au Congo-Brazzaville) *yuki*, veut dire : jarre. En japonais ce mot veut dire "*neige*" et il est utilisé comme prénom. L'article couvre une surface de  $\frac{3}{8}$ , soit  $0,375 \text{ cm}^2$ . L'article est illustré par une photographie du directeur adjoint de campagne, Justin Nzoloufoua.



Justin Nzoloufoua

À la page 3, nous avons l'article consacré à Anguios Nganguia Engambé, candidat du Parti pour l'Action et la République (PAR). Il occupe un quart de page, soit  $0,25 \text{ cm}^2$  et met en avant un des aspects du programme du candidat. *Le social, l'une des priorités du candidat Anguios Nganguia Engambé* (par Firmin Oyé), tel est son titre. Il est illustré d'une photographie portrait du candidat.



Anguios-Nganguia Engambé



Toujours à cette page 3, une demi-page est réservée au candidat indépendant Dave Uphrem Mafoula. L'article est intitulé "*Dave Uphrem Mafoula place sa campagne sous le signe de l'amour*" (par Bruno Okokana). L'illustration montre le candidat en train de déposer une gerbe de fleurs devant la statue du président Marien Ngouabi qui dirigea le Congo, alors République Populaire du Congo, de juillet 1969 au 18 mars 1977, date de son assassinat dans des circonstances jamais élucidées.



t manger  
it. Il faut  
re salmer

*Dave Uphrem Mafoula déposant la gerbe de fleurs la stèle du président Marien Ngouabi (crédit photo/Adiac)*

Mafo  
tion c  
Congo

En page 5, Denis Sassou Nguesso a eu droit à deux articles. Le premier occupe une demi-page avec pour titre "*La dynamique Vumbuka soutient Denis Sassou Nguesso*" (par Parfait Wilfried Douniama). Le président de cette association politique, M. Donald Fylla Saint Eudes, est photographié en train d'entretenir ses membres. *Vumbuka* est un mot de *Kituba*, l'une des deux langues nationales du Congo-Brazzaville, qui signifie "*lève-toi*". L'autre langue c'est le *Lingala*. Le deuxième article a une surface d'un quart de page. Son titre est *Une campagne de porte à porte s'ouvre pour Denis Sassou Nguesso à Talangai* (par Firmin Oyé). Talangai est le sixième arrondissement de Brazzaville qui en compte neuf. L'illustration montre un groupe de militants du Parti Congolais du Travail (PCT), le parti du président candidat, marchant dans une rue.



L'autre quart de page de la page 5 est consacré au candidat Mathias Dzon. *Tanguy Koubaka appelle à voter pour Mathias Dzon* (par Parfait Wilfried Douniama), tel est le titre de l'article. M. Tanguy Koubaka, directeur de campagne dans la partie sud du département du Pool et chef du Rassemblement du Peuple pour le Progrès (RPP), un parti de l'opposition, demande à ses militants d'apporter leur vote au président de l'Union Patriotique pour le Renouveau National (UPRN), Mathias Dzon. Il s'agit là d'une alliance entre deux partis de l'opposition congolaise. Tanguy Koubaka est photographié en compagnie de ses militants de cette localité du pays.



*Tanguy Koubaka posant avec les participants Adiac*

À la page 8, le président candidat bénéficie d'une page de publicité en couleur. Le quotidien a choisi de reprendre la "Une" du mensuel *Jeune Afrique* n°3098 de mars 2021, composée d'une photographie portrait de Denis Sassou Nguesso avec le titre : *Inoxydable ?*. Le calcul de la surface rédactionnelle exclut les publicités. Mais nous avons choisi de retenir cette page de publicité, car elle est consacrée à l'un des candidats à l'élection présidentielle.



Enfin à la deuxième “Une”, c’est-à-dire en page 16, qui comme la “Une” est en couleur, le président candidat a droit à un article qui occupe les  $\frac{3}{8}$ , intitulé : “*Denis Sassou Nguesso entend mettre son expérience au service de la jeunesse*” (par Gankama N’Siah). L’illustration montre le candidat du PCT en meeting à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo.



*Le président sortant, Denis Sassou N’Guesso, a lancé sa campagne à Pointe-Noire le vendredi 5 mars (Adiac)*

Dans ce numéro, Denis Sassou Nguesso est le seul candidat à avoir une surface rédactionnelle d’une page et un quart, plus une page de publicité en couleur ; soit en tout deux pages et un quart.

### 1.3. Les Dépêches de Brazzaville n°3950 du mardi 9 mars 2021

Un seul candidat a eu droit à plusieurs articles : Denis Sassou Nguesso. À la page 2, sur  $\frac{3}{8}$  s'étale l'article intitulé *La direction de campagne locale du candidat Denis Sassou Nguesso à Poto-Poto se lance dans la bataille* (par Bruno Okokana). La photographie montre quelques militants du Parti Congolais du Travail de *Poto-Poto*. En page 3, le 1<sup>er</sup> directeur national adjoint de campagne de Denis Sassou Nguesso, Anatole Collinet Makosso, entouré des dix porte-paroles thématiques du candidat, a détaillé devant la presse le volet social du projet de société du président candidat. Sur une demi-page, le journaliste Parfait Wilfried Douniama déroule son article ayant pour titre *Le volet social d'« Ensemble, poursuivons la marche » présenté à la presse*. « Ensemble, poursuivons la marche » est le projet de société de Denis Sassou Nguesso. L'illustration montre Anatole Collinet Makosso entouré des dix porte-paroles thématiques du candidat du PCT.



Anatole Collinet Makosso entouré des porte-paroles thématiques du candidat Denis Sassou N'GueSSoAdiac

Sur la même page, il y a l'article *Une marche sportive marque le point de départ de la campagne à Ouenzé* (par Rude Ngoma). Ouenzé est le 5<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Brazzaville. L'article occupe une surface de  $\frac{3}{8}$  et est accompagné d'une illustration montrant une foule de marcheurs. Il est consacré au président candidat.



Après la marche sportive des partisans, un méga meeting au stade Saint-DenisAdiac

À la page 15, l'article consacré au président candidat, concerne une conférence qu'il a tenue devant la presse nationale et internationale, au lendemain du lancement de la campagne

officielle. Les journalistes Séverin Ibara et Chalem Léa Legnoki se sont intéressées à l'annonce relative au paiement des pensions des retraités : « Les retraités auront bientôt la totalité de leurs arriérés ». À ce jour (22 octobre 2022), les retraités n'ont toujours pas reçu la totalité de leurs arriérés. À ce propos, le quotidien *Ouest France* rapportait cette citation de Jacques Chirac (président de la France de 1995 à 2007) : « Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ». Il s'agit d'un article d'une demi-page, avec pour illustration une partie de l'assistance venue écouter Denis Sassou Nguesso.

Enfin à la deuxième "Une", page 16, un article d'une demi-page est consacré au président candidat sous la plume de Gankama N'Siah. Son titre : *Denis Sassou Nguesso explique son projet de société aux populations du Niari et de la Lékoumou*. Le Niari et la Lékoumou sont deux départements de la partie sud du Congo. L'article est illustré par une photographie du candidat dans un véhicule, debout en train de saluer la foule.



L'arrivée du candidat, Denis Sassou N'Gnesso à Dolisie.

En somme, le journal a consacré cinq articles au président candidat dans ce numéro soit 2 pages et un quart et aucune ligne n'a été accordée à ses adversaires.

#### **1.4. Les Dépêches de Brazzaville n°3951 du mercredi 10 mars 2021**

Dans ce numéro plusieurs articles sont consacrés à la campagne de Denis Sassou Nguesso et aucun pour celles de ses concurrents.

À la page 2, sous la plume de Parfait Wilfried Douniama, on peut lire : *La direction de campagne de Denis Sassou Nguesso mise sur les femmes à Talangai 2*, un article d'une demi-page illustré par une photographie du directeur local de campagne du candidat du PCT dans les quartiers 604 et 605 dans la deuxième circonscription électorale de Talangai où Jean Claude Ibovi, entouré par des femmes, exécute des pas de danse.



Jean-Claude Ibovi lançant la campagne /Adiac

À la page suivante c'est-à-dire la page 3, *Ferréol Gassakys échange avec les femmes de Poto-Poto 3*, écrit Bruno Okokana. Ferréol Gassakys est le directeur local de campagne de Denis Sassou Nguesso à *Poto-Poto*. Il exhorte ces femmes à voter pour son candidat. La photographie qui illustre l'article montre quatre hommes debout portant des chemises à l'effigie du président candidat. Aucune femme n'apparaît sur la photographie. Rien ne permet de distinguer le directeur local de campagne. L'article occupe une demi-page. À cette même page, *La directrice de campagne de Denis Sassou Nguesso à Talangai 1 appelle au vote massif*, note Fortuné Ibara. La surface occupée est d'un quart de page. La photographie qui accompagne le texte représente la directrice locale de campagne dans la première circonscription de Talangai, Mme Blandine Nianga, micro en main, debout, en train de parler.



Blandine Nianga expliquant les enjeux de la présidentielle 2021/Adiac

Toujours à la page 3, sur un quart de page, il y a l'article de Durlly Emilia Gankama : *Jean de Dieu Kourissa sollicite le vote des femmes*. Il est question encore d'un directeur local de campagne de M. Sassou Nguesso, cette fois à *Poto-Poto 1*. Cet article n'a pas d'illustration.

À la page 4, il y a deux articles qui occupent chacun  $\frac{1}{8}$  de page. Ce sont : *La direction locale de campagne du candidat Denis Sassou Nguesso à Madibou se mobilise* et *Les femmes de Talangai 3 se rangent derrière Denis Sassou Nguesso*. Les articles sont signés respectivement

par Bruno Okokana et Firmin Oyé. Les images accompagnant les textes représentent dans les deux cas une foule de femmes. Un autre article à cette page 4 évoque l'appel lancé par le directeur local de campagne de Denis Sassou Nguesso à *Ouenzé 2*, Daniel Illoye Gouya, en direction des femmes pour un vote en faveur de son candidat. Ce directeur de campagne c'est. On le voit sur la photographie, debout au milieu de quatre hommes, le micro en main en train de parler. Mais il n'y a aucune présence féminine sur l'image. C'est un article de Parfait Wilfried Douniama dont le titre est *La gent féminine de Ouenzé 2 appelée à voter pour Denis Sassou Nguesso*. La surface occupée est de  $\frac{3}{8}$ .



Daniel Illoye s'adressant aux femmes de Ouenzé I/Adiac

Ici comme dans le numéro 3949, le président candidat bénéficie d'une page de publicité en page 8. Il s'agit exactement de la même publicité, c'est-à-dire la "Une" du mensuel *Jeune Afrique* n°3098 de mars 2021.

À la page 15, un article intitulé : *Denis Sassou Nguesso remis à Dieu*, est signé par Séverin Ibara et Charlem Léa Itoua. Il occupe les  $\frac{3}{8}$  de la page et est sans illustration.

À la deuxième "Une", une demi-page est consacrée au président candidat, alors en meeting à Madingou, le chef-lieu du département de la Bouenza dans la partie méridionale du Congo. Le titre de l'article est signé par Gankama N'Siah : *Denis Sassou Nguesso promet de s'appuyer sur la vallée du Niari pour développer l'agriculture*. La vallée du Niari autrement appelée le grand Niari regroupe les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Le président candidat bénéficie dans ce numéro de 3 pages d'articles pour sa campagne plus une page de publicité. Soit un total de quatre pages. En dehors des articles des pages 15 et 16, il est présenté une ode aux femmes des différentes circonscriptions de Brazzaville, comme si toutes avaient exprimé le vœu de voter pour le président sortant. Or rien ne l'atteste.

### **1.5. Les Dépêches de Brazzaville n°3952 du jeudi 11 mars 2021**

Deux candidats, Denis Sassou Nguesso et Guy Brice Parfait Kolelas, ont les faveurs de la « Une » du quotidien. Le président candidat a un article à la tribune du journal ; son titre

*Denis Sassou Nguesso boucle sa campagne au sud du pays par Kinkala.* L'article fait un quart de page, avec une photographie du candidat en plein meeting. La suite de l'article se trouve à la deuxième « Une » sur une demi-page, cette fois avec le changement du titre : *Le candidat Denis Sassou Nguesso promet de poursuivre le bitumage du tronçon Mindouli-Kinkala.* Pour rappel, Kinkala est le chef-lieu du département du Pool. Le président candidat bénéficie ici d'une double exposition : la « Une » et la deuxième « Une » du journal sont toutes deux des pages en couleur. La surface totale donne  $\frac{3}{4}$  de page.

M. Kolelas bénéficie de la sous-tribune droite. Titre : *Guy Brice Parfait Kolelas à la conquête du grand Niari.* L'article se poursuit à la page 2 avec un titre à peine modifié : *Guy Brice Parfait Kolelas à la conquête de l'électorat des pays du Niari.* La surface est la même que pour le titre à la « Une » :  $\frac{1}{8}$  de page, soit au total  $\frac{1}{4}$  de page.



Guy Brice Parfait Kolelas/DR

Dans le reste de ce numéro, les articles concernent M. Sassou Nguesso. Ainsi à la page 3, on peut lire l'article de Bruno Okokana intitulé *Pauline Issongo évoque le volet social du projet « Ensemble, poursuivons la marche ».* Mme Issongo est la porte-parole du candidat Denis Sassou Nguesso en charge des questions sociales et culturelles. L'article occupe une demi-page et, est le deuxième sur cette thématique ; le premier ayant été publié dans le numéro 3950, exactement au même emplacement c'est-à-dire la moitié supérieure de la page. Ainsi, le quotidien offre une séance de rattrapage à ceux qui avaient raté le premier article paru deux jours plus tôt.

Une fois encore, à la page 8, le lecteur retrouve la page de publicité que le journal consacre au président candidat en diffusant la « Une » du mensuel *Jeune Afrique* n°3098 de mars 2021. C'est à l'identique.

À la page 15, un article de Hugues Prosper Mabonzo rend compte de la campagne de M. Sassou Nguesso, comme le mentionne le titre : *Les femmes de Makayabou 418 se mobilisent*



*pour la victoire de Denis Sassou Nguesso.* La surface occupée est d'un quart de page. Makayabou 418 est le nom d'une association.

Enfin à la page 16, l'autre demi-page est occupée par un article dans un encadré, une tribune libre signée par Mme Lydie Pongault sous le titre *La culture dans le projet de société de Denis Sassou Nguesso, « Ensemble, poursuivons la marche »*. Mme Pongault est conseillère du chef de l'État sortant et chef du département de la culture, des Arts, et du Tourisme à la présidence de la république. Il s'agit donc d'un plaidoyer pro domo. Là encore le président candidat bénéficie d'une meilleure exposition dans ce numéro avec deux pages et un quart de surface rédactionnelle, sans oublier la page de publicité.

### **1.6. Les Dépêches de Brazzaville n°3953 du vendredi 12 mars 2021**

Un seul candidat est à l'honneur dans ce numéro : Denis Sassou Nguesso. Deux articles lui sont consacrés en page 3. Le premier est signé par Parfait Wilfried Douniama sous le titre *Le rassemblement de la majorité présidentielle mobilise à Talangai*. Il s'agit d'un meeting organisé par Mme Claudia Ikiya Sassou Nguesso, la fille du président candidat et sa conseillère en communication. Il occupe les  $\frac{3}{8}$  de la page. L'illustration montre une foule de gens venue assister au meeting. Le deuxième article qui occupe  $\frac{1}{8}$  de page, est signé par Bruno Okokana sous le titre *Ferréol Gassakys exhorte les sages et anciens de Poto-Poto 3 à opérer un bon choix*. M. Gassakys est le directeur local de campagne de Denis Sassou Nguesso. L'illustration est une photographie en cap dudit directeur de campagne.



La page 4, montre une interview sur une demi-page d'un des soutiens de Denis Sassou Nguesso, M. Roger Ndokolo, président du parti du centre UNIRR (Union pour la Refondation Républicaine). L'article a pour titre : *Roger Ndokolo confirme son soutien à Denis Sassou Nguesso*. Les propos ont été recueillis par Marie Alfred Ngoma.

Cette fois-ci la page publicitaire consacrée au président candidat a changé de place. Elle se trouve dans ce numéro à la page 6, toujours à l'identique.

À la deuxième « Une », le quotidien propose un article de Gankama N’Siah sur la campagne de M. Sassou Nguesso occupant une demi-page avec pour titre “*La Likouala invoque trois raisons pour voter Denis Sassou Nguesso*”.

Ainsi la surface rédactionnelle consacrée au président candidat dans ce numéro est d’une page et demie, s’ajoute la page de publicité.

### **1.7. Les Dépêches de Brazzaville n°3954 du lundi 15 mars 2021**

Trois candidats ont des articles relatifs à leur campagne : Denis Sassou Nguesso, Mathias Dzon et Dave Uphrem Mafoula.

À la page 2, un des articles concernant le président candidat porte sur une conférence de presse organisée par le porte-parole du candidat du PCT chargé des questions politiques, Juste Désiré Moundélé. Il s’agit d’un article de  $\frac{3}{8}$  de page dont le titre est : *Juste Désiré Moundélé : « Le candidat de la majorité ne se détourne pas de sa vision politique »* (par Roger Ngombé). L’illustration est une photographie portrait de M. Moundélé.



*Juste Désiré Moundélé*

À la page 3, sous la plume du même journaliste et avec le même protagoniste, Juste Désiré Moundélé, on lit un article intitulé *Les étudiants de Ouenzé 1 édifiés sur le projet de société du candidat Denis Sassou Nguesso*. Celui-ci occupe la même surface que l’article de la page 2, c’est-à-dire  $\frac{3}{8}$  de page. L’illustration montre M. Moundélé assis en face d’un journaliste, avec un micro posé au milieu. On pourrait penser à une même activité qui a bénéficié d’une double couverture. En effet, on retrouve le même journaliste et le même interlocuteur. De plus, à la page 2, le titre de l’article indique des propos rapportant un discours direct. Cela se remarque grâce à l’usage des guillemets dans le titre.



Juste Désiré Mondélé parle aux étudiants Adiac

La page 5 offre trois articles au président candidat. Le premier en haut de la page à gauche occupe  $\frac{1}{8}$  de page. Son titre : *Plus de stratégies et d'engouement à Ouenzé, Poto-Poto et Ollombo pour Denis Sassou Nguesso*. C'est sous la plume de Fortuné Ibara. Il n'a pas d'illustration. Ollombo est une localité située dans la partie septentrionale du Congo notamment dans le département des Plateaux.

Le deuxième en haut de la page à droite est intitulé *Charlotte Opimbat mène une campagne de proximité à Poto-Poto 2*. Mme Opimbat est l'une des directrices locales de campagne du candidat du PCT, Denis Sassou Nguesso. Il est signé par Parfait Wilfried Douniama et occupe une surface de  $\frac{3}{8}$ . La photographie d'illustration montre des femmes assises dans une salle. Le troisième article se trouve en bas de la page à droite et occupe un quart de page. Il est signé Fiacre Kombo et porte le titre *Les femmes du MAR mobilisées pour le candidat de la majorité présidentielle*. Le MAR (Mouvement Action et Renouveau) est l'un des partis qui soutient le président candidat.

À la page 6, l'article qui occupe les  $\frac{3}{4}$  de la page revient sur le volet culturel du projet de société du candidat du PCT. Cette fois, Pauline Issongo qui a déjà évoqué le volet social du projet dans le numéro 3952 à la page 3, organise une conférence de presse pour mettre en exergue ce que la conseillère du président, entre autres, chef du département de la culture, Lydie Pongault, aurait oublié de dire. Le quotidien donne l'impression de manquer de sujet à évoquer dans ses colonnes, d'où ces articles bouche-trous, alors qu'il y a la campagne de six autres candidats. Le titre est : *La culture, l'une des priorités du candidat Denis Sassou Nguesso*. Il s'agit ici du même journaliste que pour le volet social, Bruno Okokana.

Toujours à la page 6, un article d'un quart de page signé Firmin Oyé intitulé *Pour la paix, Kibouendé vote Denis Sassou Nguesso* évoque le meeting organisé par M. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, président du Parti Républicain et Libéral (PRL), l'un des soutiens du président candidat. Kibouendé est une localité située dans la partie méridionale du Congo notamment dans le département du Pool. L'illustration montre M. Saint Eudes en plein meeting.

Enfin toujours à cette page, sur  $\frac{1}{8}$  de page, l'article de Bruno Okokana intitulé *Le président sortant bénéficie du soutien de la communauté ouest-africaine de Poto-Poto 3*. L'article est illustré par une photographie représentant des sages de la communauté ouest-africaine. Les Congolais pratiquant l'islam sont très peu nombreux et les musulmans représentent à peine 2% au Congo. C'est un soutien plutôt incongru dans la mesure où les Ouest-africains, comme tout autre étranger, n'ont pas le droit de vote au Congo-Brazzaville.



*Vue partielle des sages de la communauté*

À la page 7, le journal réserve deux brèves pour les candidats Mathias Dzon et Dave Uphrem Mafoula. Les titres sont les suivants : *Mathias Dzon tente de convaincre les potentiels électeurs des Plateaux*. *Dave Mafoula met le cap sur la Cuvette*. La brève de onze lignes est destinée à M. Dzon et celle de quinze lignes est réservée à M. Mafoula. La surface rédactionnelle totale est de  $\frac{1}{8}$ , pour les deux candidats. La Cuvette, l'un des douze départements du Congo, est situé dans la partie septentrionale. Il est utile de relever que quand il s'agit de M. Dzon le journaliste qualifie les électeurs de potentiels, ce qui est exact, car rien n'est assuré tant que les gens ne se déplacent pas pour voter le jour j. Mais quand il s'agit du président candidat le doute n'est pas permis : le vote lui est acquis. L'électeur n'est pas potentiel, il est partisan.

Enfin à la page 16, c'est-à-dire la deuxième « Une », deux articles sont affectés au président candidat. Le premier est signé par Gankama N'Siah sous le titre *La Sangha vante les réalisations du président candidat*. L'article occupe les  $\frac{3}{8}$  de la page. L'illustration montre le candidat arrivant au lieu de son meeting dans un véhicule décapotable. Le deuxième article,

toujours du même journaliste s'intitule *Denis Sassou Nguesso assuré du soutien de ses partisans de la Cuvette-Ouest*. Il s'étend sur un quart de page et n'a pas d'illustration. La Cuvette-Ouest est un département situé dans la partie nord du Congo.



*L'arrivée du candidat à Ouesso, le 11 mars. Adiac*

Dans ce numéro trois pages et un quart ont été consacrées au président candidat tandis que le candidat de l'opposition, Mathias Dzon, et le candidat indépendant, Dave Mafoula, ont droit à une brève chacun.

### **1.8. Les Dépêches de Brazzaville n°3955 du mardi 16 mars 2021**

En « Une » de ce numéro, la tribune est consacrée à un article sur la campagne électorale sous le titre *Les candidats abordent la dernière ligne droite*. L'article couvre une surface d'une demi-page, avec une suite en page 3 et 16. Comme illustration, on a les photographies portraits de trois candidats. De gauche à droite : Denis Sassou Nguesso, Mathias Dzon et Guy Brice Parfait Kolelas.



*Denis Sassou N'Guesso*

*Mathias Dzon*

*Guy Brice Parfait Kolélas*

En page intérieure, c'est-à-dire la page 3, seul le candidat Denis Sassou Nguesso a droit à des articles. « Notre candidat doit gagner aux urnes et honnêtement ». Les propos de Léonidas Mottom, directeur de campagne de Denis Sassou Nguesso à *Ouesso 2*, sont rapportés par Parfait Wilfried Douniama. Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, se trouve dans le nord du

Congo. La surface occupée est de  $\frac{3}{8}$  de page. La photographie qui accompagne l'article présente M. Mottom en plein meeting. Le deuxième article de cette page s'intitule *Les femmes du Club 2002-Pur invitées à voter le candidat Denis Sassou Nguesso*. L'invite a été lancée par Mme Mylène Gloria Gassongo, la chargée nationale du genre du Club 2002-Pur, un des partis politiques de la majorité présidentielle. L'article est signé par Lydie Gisèle Oko et occupe  $\frac{1}{8}$  de page. Les deux articles sont placés dans la moitié basse de la page. La photographie représente une assistance composée de femmes.



*Les militantes du Club 2002-Pur (Adiac)*

Enfin, toute la page 16 est occupée par deux articles sur la campagne du président candidat. À Owando, chef-lieu du département de la Cuvette dans la partie septentrionale du Congo où le candidat du PCT était en meeting, le journaliste Gankama N'Siah a titré l'article : *Owando et la Cuvette prient Denis Sassou Nguesso de « poursuivre sa mission » à la tête du Congo*. IL occupe la moitié supérieure de la page. L'illustration montre une foule compacte. La moitié inférieure est occupée par l'article signé de Rominique Makaya: *Mouyondzi choisit de poursuivre la marche avec Denis Sassou Nguesso*. Mouyondzi est l'un des districts du département de la Bouenza. La directrice locale de campagne du candidat du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé de la population et l'intégration de la femme au développement a mobilisé les populations de cette localité. La photographie montre cette dernière en campagne.



*Jacqueline Lydia Mikolo et la population de Mouyondzi ont promis la victoire du candidat Denis Sassou N'Gnessou./DR*

Même si la tribune a été consacrée à trois candidats, le candidat du PCT est encore mis à l'honneur dans ce numéro, avec une surface rédactionnelle d'une page et demie.

### 1.9. Les Dépêches de Brazzaville n°3956 du mercredi 17 mars 2021

Deux candidats sont mis en ligne de mire dans ce numéro : Albert Oniangué et Denis Sassou Nguesso. Ainsi, dans la partie supérieure de la page 3, on peut lire : *Albert Oniangué entend faire du Congo un pays tourné vers l'avenir*. Le journaliste Firmin Oyé rapporte indirectement le discours de Venance Etom, le conseiller à l'économie du candidat indépendant Albert Oniangué. L'illustration montre M. Etom en photographie portrait. La surface de l'article est de  $\frac{3}{8}$  de page. Dans la partie inférieure, deux articles portent sur la campagne du président candidat. Sous la plume de Rude Ngoma, on peut lire : *Le MJP lance une campagne de proximité en faveur de Denis Sassou Nguesso*. Le MJP (Mouvement des Jeunes Présidentiels) est une association politique proche de la majorité présidentielle. L'illustration montre ces jeunes en discussion avec des habitants. L'article occupe  $\frac{1}{8}$  de page. Les  $\frac{3}{8}$  de page en reste sont occupées par l'article de Bruno Okokana intitulé *Carnaval de la direction locale de Poto-Poto*<sup>3</sup>. La photographie montre un cortège de voitures.



La mobilisation pendant le carnaval (crédit photo/Adiac)

L'article de la page 13 consacré au candidat du PCT occupe une surface de  $\frac{5}{8}$  de page, soit 0,625 cm<sup>2</sup>. Il est signé par Bruno Okokana sous le titre *Les artistes apprécient le volet culturel du projet de société de Denis Sassou Nguesso*. Le journaliste traduit ici le sentiment de l'Union des Musiciens Congolais (UMC) quoique l'illustration montre plutôt un « sapeur » exhibant le projet de société du président candidat. Au Congo, est désigné comme « sapeur » un jeune qui s'habille de façon très chic de préférence avec les vêtements signés par les plus grands couturiers du monde, entre autres Paul Smith, Giorgio Armani, Cerutti, Gianni Versace, Yohji Yamamoto et Jean Marc Weston.

À la page 16, deux articles sont destinés au candidat du PCT. Dans la moitié supérieure de la page, le journaliste Parfait Wilfried Douniama signe l'article suivant : *Kindamba prêt à poursuivre la marche vers le développement*. Kindamba est l'un des districts du département du Pool. Ce fut à l'occasion d'un meeting organisé par le directeur local de campagne du président candidat, M. Isidore Mvouba, par ailleurs président de l'Assemblée Nationale. La photographie montre ce dernier entouré d'une foule de partisans. Dans la moitié inférieure de la page on peut lire, sous la plume de Firmin Oyé : *Les femmes de Bacongo soutiennent Denis Sassou Nguesso*. Mais l'illustration représente plutôt Claude Alphonse Nsilou, le directeur local de campagne de M. Sassou Nguesso.



*Claude Alphonse Nsilou mobilise les femmes pour la victoire du candidat Denis Sassou N'Gouesso*

Avec une surface de deux pages et un quart dans ce numéro, le candidat du PCT est une fois de plus avantage.

#### **1.10. Les Dépêches de Brazzaville n°3957 du jeudi 18 mars 2021**

Ce numéro consacre deux articles au président candidat et aucune ligne n'est dédiée à ses concurrents. Le premier article signé par Hervé Brice Mampouya se trouve à la page 14 et occupe un quart de page. Il porte le titre-ci : *La jeunesse sportive soutient la candidature de Denis Sassou Nguesso*. Il s'agit d'une initiative de l'association Synergie Sport basée à Pointe-Noire.

Le deuxième article se trouve à la page 16. Bruno Okokana rend compte de la campagne de proximité organisée par Belinda Ayessa, présidente du Grace (Groupe de Réflexion et d'Action pour un Congo Émergent), pour soutenir la campagne de Denis Sassou Nguesso. L'article occupe la moitié supérieure de la page avec le titre *Le GRACE se lance dans une campagne de proximité*. En illustration, on a la photographie de la présidente de l'association dans un marché de Brazzaville.





La présidente du GRACE, Bérinda Ayessa au marché Miambanzila/DR

### 1.11. Les Dépêches de Brazzaville n°3958 du vendredi 19 mars 2021

En ce dernier jour de campagne, l'ensemble des articles de ce numéro est consacré au candidat du PCT, comme pour le numéro du début de campagne. Ainsi à la page 4, la moitié inférieure de la page porte deux articles. Le premier occupe  $\frac{3}{8}$  de page. Il est signé Lydie Gisèle Oko et a pour titre *Les femmes cadres invitées à voter le candidat de la majorité présidentielle*. L'invite est formulée par la porte-parole du candidat du PCT chargée des questions du genre et des personnes vulnérables, Esther Ahissou Gayama. La photographie représente une assistance composée de femmes. Les  $\frac{1}{8}$  de page qui restent sont occupées par l'article de Parfait Wilfried Douniama sous le titre *L'heure est aux dernières consignes à Ouesso*. Le directeur local de campagne du candidat du PCT se charge de faire passer le message. La photographie le montre entouré d'une foule.



Léonidas Mottom Mamoni en pleine campagne de proximité à Ouesso 2/DR

À la page 5, la moitié supérieure est occupée par un article de la rédaction consacré au député Jean de Dieu Kourissa, soutien de Denis Sassou Nguesso, à qui le journal avait déjà réservé de l'espace dans les numéros 3948 du vendredi 5 mars et 3951 du mercredi 10 mars, comme si les autres candidats n'avaient pas d'équipe de soutiens. C'est visiblement un article bouche-trou avec pour titre : *Jean de Dieu Kourissa évoque les raisons de son choix pour Denis*

*Sassou Nguesso*. Comme député de la majorité présidentielle, ce dernier ne pouvait pas faire un autre choix. Ce n'est donc en aucun cas une information pour les lecteurs.

À la page 6, deux articles sont visibles. Les deux composent la moitié supérieure de la page. Le premier, sous le titre *Des Brazzavilloises engagées pour le candidat Denis Sassou Nguesso* est signé Parfait Wilfried Douniama et occupe les  $\frac{3}{8}$  de la page. Ces femmes se sont rassemblées à l'initiative de la cheffe de la division des relations avec l'électorat féminin du candidat du PCT, Mme Inès Bertille Nefer Ingani. Le même journaliste a signé l'autre article d'une surface de  $\frac{1}{8}$  de page. Il est question de la prédiction d'un pasteur. Titre de l'article : *Arsène Yaucat Guendi prédit la victoire de Denis Sassou Nguesso*. Vu le nombre de pasteurs qui pullulent au Congo, à cause d'innombrables églises de réveil, c'est une gageure que d'accorder les colonnes d'un journal à l'un d'eux. Le journaliste semble avoir oublié que le Congo est une république laïque. La photographie du pasteur orne l'article.



À la page 14, le journal consacre sa moitié supérieure au président candidat. L'article de Charlem Léa Itoua est ainsi titré : *La température de Mvou-Mvou 1 rassure le camp de Denis Sassou Nguesso*. Ce constat a été fait lors d'une rencontre organisée par le directeur local de campagne du candidat du PCT, Jean Marc Thystère Tchicaya. Mvou-Mvou est le second arrondissement de Pointe-Noire qui en compte six. Rappelons que Pointe-Noire est la capitale économique de la république du Congo.

Enfin, la deuxième « Une » est entièrement réservée au président candidat. Dans la moitié supérieure de la page, Gankama N'Siah signe l'article *Les ressortissants des Plateaux réunis à Djambala pour soutenir Denis Sassou Nguesso*. Djambala est le chef-lieu du département des Plateaux. Le président candidat s'y trouvait pour un meeting. Dans la moitié

inférieure, il s'agit encore d'un article bouche-trou, car la journaliste Rominique Makaya revient sur la campagne menée à Mouyondzi par Mme Jacqueline Lydia Mikolo pour soutenir M. Sassou Nguesso. Le titre de l'article est : *Les électeurs de Mouyondzi confiants pour le 21 mars*.

Le président candidat aura bénéficié pour le dernier jour de campagne de trois pages dans *Les Dépêches de Brazzaville*.

## 2. Discussions

Un constat s'impose après exposition des résultats : le candidat du parti *La Chaîne*, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou n'a eu aucun article dans les onze numéros publiés par *Les Dépêches de Brazzaville* au cours de cette campagne. *A contrario*, le président candidat totalise une surface rédactionnelle de 20 pages dans l'ensemble des numéros consacrés à la campagne présidentielle avec en plus une page publicitaire dans les numéros du mardi 9 mars, jeudi 11 mars et vendredi 12 mars, soit au total **23 pages**. Seul le candidat du PCT a eu droit à des articles à la deuxième "Une". Non seulement M. Sassou Nguesso a eu souvent des articles dans les pages impaires qui sont mieux exposées, mais en plus beaucoup de titres de ces articles sont péremptoires grâce à l'emploi de l'article défini « les », exprimant une vérité générique, c'est-à-dire qui prend en compte l'ensemble des personnes ou des objets. L'avantage avec cet emploi de l'article défini est que le journaliste est dispensé de donner les preuves de ce qu'il avance, puisqu'il exprime une vérité générale censée être partagée par tout le monde. Quelques exemples le montrent à suffisance : "*Les électeurs de Mouyondzi...*", "*Les ressortissants des Plateaux...*", "*Les étudiants de Ouenzé 1...*", "*Le président sortant bénéficie du soutien de la communauté ouest-africaine...*". De plus, pour ce dernier titre, il y a quelque d'ubuesque, car les ouest-africains ne votent pas au Congo. Alors, quel intérêt de mettre en avant leur soutien au candidat du PCT ? Ainsi se pose le problème du traitement de l'information par les journalistes, comme le relevait Sophie Moirand :

Il s'agit moins de s'intéresser au contenu des événements pris ici pour exemples que de s'interroger sur la façon dont ils sont traités, évoqués, racontés et de démontrer l'incidence des formes de la langue (ici le français) sur « les manières de dire » les informations et sur les formes de leur circulation. (S. Moirand, 2015, p. 1).

En termes de surface rédactionnelle, le candidat qui arrive en deuxième position est Guy Brice Parfait Kolelas avec **une page et  $\frac{1}{4}$** , soit  $\frac{3}{8}$  le lundi 8 mars en page 2,  $\frac{1}{4}$  de la page 2 du jeudi 11 mars plus la sous-tribune droite de la "Une" et la tribune de la "Une" du mercredi 16 mars

partagée avec Denis Sassou Nguesso et Mathias Dzon. Même si les articles sont en pages paires, la présence à la “Une” dans deux numéros en fait l’un des candidats les mieux exposés.

Le troisième candidat en termes de surface rédactionnelle est Mathias Dzon avec  $\frac{3}{4}$  **de page**, soit un quart de page dans le numéro du lundi 8 mars en page 5, une brève dans le numéro du lundi 15 mars en page 7 et la tribune de la “Une” du mardi 16 mars partagée avec Denis Sassou Nguesso et Guy Brice Parfait Kolelas. Avec la tribune d’une “Une” bien que partagée avec deux autres candidats et un quart de page plus une brève en pages impaires, Mathias Dzon n’est pas trop mal loti.

Le quatrième candidat est Albert Oniangué avec une surface de  $\frac{3}{8}$  **de page** dans le numéro du mercredi 17 mars en page 3. Avec cet article en page impaire, on pourrait dire que le candidat n’est pas mal exposé, sauf que les lecteurs des *Dépêches de Brazzaville* ne savent pas à quoi ressemble M. Oniangué. Le journal n’a publié aucune illustration le concernant.

Dave Uphrem Mafoula est, en termes d’exposition, le quatrième candidat, car il se retrouve dans les pages impaires : lundi 8, page 3 et lundi 15 mars, page 7. Mais pour ce qui est de la surface rédactionnelle, il est bien le cinquième candidat avec **une demi-page et une brève de quinze lignes**.

Enfin en termes d’exposition et de surface rédactionnelle, on retrouve en sixième position le candidat Anguios Nganguia Engambé avec **un quart de page** dans le numéro du lundi 8 mars en page 3.

Il est clair que le journal n’a pas choisi l’équité dans la couverture de la campagne des différents candidats. Ainsi entre le premier candidat en termes de surface rédactionnelle et le deuxième la différence est de 21 pages et trois quarts. C’est énorme. Finalement, consciemment ou inconsciemment, les journalistes des *Dépêches de Brazzaville* ont joué, pendant cette campagne, le rôle de ceux que Balzac appelait les Camarillistes. Leur travail consistait à : « Mettre en entier les discours des députés qui appartiennent à la couleur du journal (...). En retour, le Camarilliste analyse en quelques lignes les discours des adversaires politiques, ou souvent il les donne incomplètement ». (H. de Balzac, 1998, pp 42-43). La campagne du président candidat a été couverte en long et en large et celle de ses adversaires a été minorée.

## Conclusion

En se proposant de mener cette étude, nous nous interrogeons pour savoir si le quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* avait créé une rubrique spéciale lors de la campagne électorale de mars 2021. Le constat est qu'il n'y a pas eu de rubrique dédiée à la campagne électorale. L'élection présidentielle se déroule tous les cinq ans au Congo depuis la modification contestée de la constitution de janvier 2002 en octobre 2015. Dans cette dernière, la durée du mandat présidentiel était de sept ans. Cette élection, parce qu'elle cristallise l'attention des Congolais est donc un événement en soi. Le journal ne l'a pas considérée comme telle. Tout juste s'est-il contenté de suivre l'activité du président de la république, ses déplacements dans les différents départements comme il le ferait en temps normal. Le président sortant a été traité non pas en candidat au même titre que ses adversaires mais d'abord et avant en chef de l'État. D'où cette portion congrue réservée aux autres candidats en termes de surface rédactionnelle, qu'ils soient opposants ou candidats indépendants comme Dave Uphrem Mafoula et Albert Oniangué. Quant aux journalistes, ce sont ceux des différents services de la rédaction. Chacun est intervenu pour couvrir une actualité en relation avec son service. Rude Ngoma, par exemple, n'a couvert que tout ce qui avait trait au sport, car elle appartient à ce service. Il n'y a donc pas eu de mise en place d'une équipe spéciale pour suivre les activités des différents candidats lors de cette élection. Cela se justifie, car le journal n'a pas considéré l'élection présidentielle de mars 2021 comme un événement qui pouvait entraîner un bouleversement de sa rédaction.

Quid de l'équité dans le traitement de l'information ? Tout au long de ce travail, il a été démontré que les candidats n'ont pas bénéficié d'un traitement égal concernant la couverture de leur campagne respective. Sur quel principe le quotidien s'est-il basé pour sélectionner l'actualité des candidats à couvrir ? Cette question reste sans réponse, car rien ne peut justifier le black-out total observé par le quotidien vis-à-vis du candidat de l'opposition Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Il faut aussi relever le silence du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication. L'organe régulateur n'a même pas adressé une mise en garde au journal. S'était-il seulement donné les moyens de contrôler le travail des organes de presse, notamment de la presse écrite pendant la campagne officielle ? Telle est la question au regard du trop grand déséquilibre constaté dans la couverture de la campagne des différents candidats à l'élection présidentielle que *Les Dépêches de Brazzaville* a proposée, sans que cela n'attire l'attention de l'organe de régulation.

## Références bibliographiques

BALZAC Honoré de, 1998, *Les journalistes*, Paris, Éditions Arléa.

BITALA BITEMO Joseph, 1988, *La communication politique par les mass media au Congo : essai d'analyse fonctionnelle*, Thèse de Doctorat unique en Science politique, Université de Nancy II.

GAKOSSO Jean Claude, 1997, *La nouvelle presse congolaise : du goulag à l'agora*, Paris, Éditions L'Harmattan.

GANDOULOU Justin Daniel, 1989, *Dandies à Bacongo : le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, Paris, Éditions L'Harmattan.

GUÉRY Louis, 1986, *Manuel de secrétariat de rédaction. De la copie à la maquette de mise en page*, Paris, Éditeur Centre de Formation et perfectionnement des journalistes.

KOUVIBIDILA Gaston Jonas, 2000, *Histoire du multipartisme au Congo-Brazzaville : la marche à rebours 1940-1991*, Paris, Éditions L'Harmattan.

Loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication.

MOIRAND Sophie, 2015, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Éditions Presses Universitaires de France.

MOUKOKO Philippe, 1999, *Dictionnaire général du Congo-Brazzaville*, Paris, Éditions L'Harmattan.

TUDESQ André Jean, 1995, *Feuilles d'Afrique : étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, Éditions Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.